



1266 Duillier, le 11 décembre 2014

**CONSEIL COMMUNAL
1266 DUILLIER**

**Procès-verbal - Séance du Conseil Communal de Duillier
du 11 décembre 2014 à 20h00**

Présidence : Willy Jaques, Président

Le Président ouvre le 13ème conseil de la législature. Il salue l'Assemblée et la Municipalité
43 conseillers : 39 conseillers sont présents, 3 conseillers sont excusés et 1 absent.

Excusés : Sylvie Müller, François Blanchoud, Helen Losey

Absente : Nicole Durussel

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Depuis notre dernier conseil, nous avons à déplorer le décès de deux personnes :

Mme Glarisse (dite Gladys) Nicolier, originaire des Ormont-Dessus et domiciliée à Duillier depuis juin 1973 qui nous a quittés le 1^{er} octobre 2014 à l'âge de 85 ans.

Mme Anne-Marie Doutrelepont, originaire de Genève et Servion, domiciliée à Duillier depuis 2001, nous a quittés le 26 octobre 2014 à l'âge de 86 ans.

En leur mémoire, l'assemblée respecte une minute de silence.

Le Président remercie les conseillers qui interviennent de le faire debout et à haute voix.

Concernant les envois, il remercie tous les conseillers de l'aviser du changement de messagerie pour permettre l'envoi des rapports des commissions.

Il précise qu'en raison d'un mauvais acheminement de la Poste, les délais pour l'expédition de la convocation et des annexes ont pu être respectés de justesse.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2014 ;
2. Communication(s) de la Municipalité ;
3. Préavis No 010/14 – budget 2015
4. Election d'un suppléant à la commission de gestion et des finances
5. Divers et propositions individuelles

Le Président propose une adjonction à l'ordre du jour en modifiant le point 5 qui traitera de la modification de l'art. 10 du règlement communal selon la demande du service cantonal des affaires communales et droits politiques et en ajoutant un point 6 pour les divers et propositions individuelles.

La modification est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour tel que proposé est accepté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2014

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, moins une abstention.

2. Communications de la Municipalité

Mme Claudine Vanat Gachet excuse l'absence du syndic Jacques Mugnier, absent en raison d'une opération.

➤ Christophe Challande

Déchetterie intercommunale

Soumis aux marchés publics, les travaux ont pu être adjugés. Le temps de recours étant éteint, ce sera le consortium Induni-Scrasa qui réalisera ces travaux.

Le permis de construire a été délivré par la commune de Prangins la semaine dernière. De ce fait, notre dossier pour la demande de subventions sera ou a été envoyé cette semaine aux autorités cantonales. Le délai qui était fixé à la fin de cette année a pu être respecté et nous devrions pouvoir bénéficier de quelques Fr. 200'000.—de subventions.

L'Etat a ratifié notre MPGA et le PPA de Prangins, la voie est donc grande ouverte pour le démarrage de ces travaux. On peut dès lors espérer que cette installation soit opérationnelle en fin d'année prochaine. Les travaux n'ayant pas encore commencé, il est encore un peu tôt pour donner une date exacte.

En ce qui concerne la convention qui liera nos deux communes, cette dernière a été validée par les Municipalités respectives. Un préavis commun sera présenté aux deux conseils communaux aux mois de mars de l'année prochaine.

L'idée de créer une déchetterie provisoire au lieu-dit « les Moulins » peut être définitivement abandonnée.

Pour votre information, sachez que l'un des opposants à ce projet, qui avait recouru auprès du Tribunal administratif contre la décision de notre Municipalité de lever son opposition et d'autoriser l'aménagement de cette déchetterie provisoire sur la parcelle no 413, a été débouté une nouvelle fois en date du 28 octobre dernier par le Tribunal cantonal suite à son recours contre la décision du Tribunal administratif.

Réorganisation de l'Ecopoint

Apparemment, d'après les échos, il semblerait que la réorganisation de notre Ecopoint soit appréciée. Certes, quelques personnes nous ont fait remarquer que les ouvertures pour introduire les papiers et les cartons étaient un peu petites, mais cela permet de remplir correctement le volume du container. Si ça fonctionne bien dans d'autres communes également équipées avec ces bennes, il n'y a pas de raison que ça ne marche pas chez nous.

Malheureusement, l'essai de proposer une benne pour la récupération des déchets inertes a dû être interrompu. En effet, les gens n'ont pas joué le jeu et nous trouvions dans cette benne de tout et du n'importe quoi (chaussures, bois ferraille, etc.). Elle a donc été enlevée et nous attendrons d'avoir un site surveillé pour mettre à disposition de nos citoyens ce service.

Places de parc

Nous sommes conscients de la problématique des places de parc dans le village.

La Municipalité étudie plusieurs possibilités d'offrir des places de parc supplémentaires. Il est encore un peu tôt pour vous en parler, mais nous adresserons aux habitants un sondage afin de connaître leurs besoins et leurs intérêts pour louer ou acquérir des places de parc dans notre village.

Réfection Route du Château / Route de Genolier

Un nouveau préavis devait être présenté lors de ce conseil. Malheureusement, l'étude du canton a pris du retard et nous en prendrons connaissance qu'au mois de janvier. Nous devrions donc être en mesure de mettre ce préavis à l'ordre du jour de notre prochain conseil en mars.

➤ **Claudine Vanat Gachet**

Commission Sociale

Hier s'est déroulé notre traditionnel repas des aînés avec cette année encore un beau succès, puisque 70 personnes y ont participé.

Un excellent menu préparé par l'auberge de Duillier nous a été servi. Les 80 élèves scolarisés à Duillier sont tous venus chanter lors de l'apéritif. Un grand merci aux enseignantes, aux élèves ainsi qu'aux enfants et au personnel de la CAPS, qui ont participé à la décoration du sapin et des tables. Voilà un bel exemple de collaboration intergénérationnelle.

Aise

Lors du dernier Conseil Intercommunal, les membres de l'AISE ont accepté d'acheter 8 classes en éléments modulaires. Cet investissement intercommunal permettra de déplacer et d'installer des salles de classes provisoires selon les besoins des écoles de notre association, en fonction de l'évolution de notre démographie.

➤ **Claude Bosson**

Décompte chemin du Molard

Le remplacement de la conduite d'eau sous pression et de défense incendie ainsi que le remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées étant finalisés, nous pouvons vous communiquer le décompte final. Celui-ci s'élève à Fr. 416'000.—alors que le préavis prévoyait un montant de 486'000.--.

Nous en profitons pour remercier les services industriels de Nyon qui ont pris en charge l'intégralité des coûts engendrés par la pose de la conduite de gaz sur tout le tronçon. Cette nouvelle alimentation est une plus-value pour nos riverains dont certains s'y sont déjà raccordés.

Réfection trottoir ZI

La réfection du trottoir à l'entrée de la ZI est également terminée. Son réhaussement, son armature renforcée et sa nouvelle inclinaison permettent d'envoyer l'eau de la route dans la nouvelle grille. Les orages de début octobre ont démontré le bien fondé de cette réfection. Les coûts sont conformes au préavis étant donné que celui-ci était basé sur des soumissions rentrées.

Travaux urgents PGGE

Suite à la finalisation de notre PGGE, des travaux prioritaires urgents avaient été identifiés sur 5 tronçons, notamment des collecteurs partiellement obstrués, où des fraisages ont dû être effectués, des collecteurs fissurés, qui ont dû être chemisés... Ces travaux prioritaires se sont réalisés l'été passé.

Pré-étude recaptage de nos sources

La pré-étude pour le recaptage de nos sources des Avouillons est terminée. Les 4 forages ont livré leurs secrets...Le projet d'une nouvelle station de pompage vers la déchetterie de Coinsins est privilégié. Nous sommes en train de finaliser le projet en conséquence. Il est fort probable que la mise à l'enquête sur la commune de Coinsins se fasse avant le dépôt du préavis que nous prévoyons pour le conseil de mars avec comme objectif une réalisation pour la fin du premier semestre 2015.

Fouille Swisscom

Pour information, Swisscom va entreprendre des fouilles le long de la Rigolette jusque vers les Murettes pour finir vers l'antenne de Skyguide, antenne servant de balise pour les avions de Cointrin. Ces travaux devraient débuter fin janvier.

3. Préavis No 010/14 – Budget 2015

Vu le préavis municipal ;

Vu le rapport de la commission gestion et finance;

Michel Peytregnet : concernant la remarque sur la villa Bougenier, la charge s'élève à 1000 F. Elle ne concerne pas des frais d'entretien, ni de démolition, mais uniquement des travaux d'entretien mineurs, ne sachant pas quel sera le futur de cette villa au regard des différentes options qui sont étudiées par la Municipalité concernant son patrimoine immobilier.

Dans le préavis de la commission de gestion et des finances, il est fait mention du plan d'investissement, or il s'agit du plan des dépenses d'investissements.

Jean-Claude Frey : les charges salariales de la CAPS dans le budget 2015 sont plus élevées que celles des budgets précédents. Quelle est la cause de cette augmentation ?

Claudine Vanat Gachet : le taux de travail des personnes engagées pour la CAPS a été augmenté, mais non les salaires. La responsable de la structure travaille à 60%, un collègue à 75% alors qu'ils travaillent presque à plein temps. Nous rémunérons également une apprentie ainsi que des personnes qui viennent aider à la cantine.

Le préavis tel que présenté, est accepté à l'unanimité.

4. Election d'un suppléant à la commission de gestion et des finances

En application du règlement du conseil communal, il faut nommer une personne comme suppléante.

Mme Françoise Young est élue avec acclamation.

5. Modification de l'article 10 du règlement du conseil communal

Le service des affaires communales et droits politiques a indiqué que l'article 10 tel que voté posait problème et a proposé de le modifier ainsi :

« Il est pourvu aux vacances conformément à la LEDP »

Cette modification ne change pas le fond de l'article 10 qui avait été adopté étant donné que cet article reprenait in extenso les exigences de la Loi sur l'exercice des droits politiques. De ce fait, la modification de cet article tel que proposé ne change pas le but recherché et le libellé proposé simplifie également la situation étant donné que si l'article 66 LEDP venait à être modifié, il n'y aura pas lieu de modifier l'article 10 du règlement du conseil communal.

La modification de l'article 10 du règlement du conseil communal est acceptée à l'unanimité.

6. Divers et propositions individuelles

Le Président annonce que le bureau du conseil propose de mettre sur pied une fête du village le 29 août 2015.

Ernest Durusel : j'aimerais porter à la connaissance de la Municipalité que suite à l'enlèvement des encombrants, il y a une cuvette de toilette qui traîne. La gérance de la PPE a essayé d'aviser la commune, mais en raison de la fermeture, elle n'a pas pu le faire.

Christophe Challande : la commune en prend bonne note. Il peut s'agir d'éléments qui ne sont pas pris en charge par l'entreprise qui s'occupe du ramassage.

André Stäubli : il y a des déchets encombrants qui ont été sortis mercredi soir, certainement qu'il y a des personnes qui se sont fiées à la circulaire qui mentionne le 11 décembre.

Christophe Challande : merci pour l'information sur l'erreur.

José Riquez : merci de préciser que l'on ne peut pas dire que les déchets entreposés soient venus d'ailleurs.

Patrica Maye : j'aimerais attirer l'attention sur le fait que les routes sont glissantes en raison de la gravière.

Christophe Challande : si on respecte les vitesses, cela devrait aller. Il ne s'agit pas d'une route communale, mais je ferai une remarque à la commune de Prangins.

Doris Walgenwitz : j'aimerais demander si la Municipalité ne pourrait pas mettre en place quelque chose au niveau de la décoration de Noël. Pourquoi ne pourrait-on marquer la période de l'Avent avec des lumières ?

Claude Bosson : pour l'année prochaine, la Municipalité va proposer quelque chose, mais cela a un coût, même s'il s'agit de LED.

Béatrice Bischofberger : il y a des trous importants sur la route qui mène vers Trélex, juste après la zone industrielle.

Christophe Challande : La Municipalité va regarder ce qu'il en est. En général, l'état des routes est suivi. Ces trous font office de ralentisseur naturel, car si on rend la route lisse et plate, les risques de dépassement de vitesse sont plus importants.

Christian Chambordon : on regrette qu'il n'y ait plus de fête de l'aveugle, ce qui décorait le village. Pour la route, je comprends la réponse de la Municipalité quant aux risques d'excès de vitesse, mais il est vrai que les trous sont très importants.

Jean-Claude Frey : il s'agit d'une route cantonale qui a été remise à la Municipalité. Il s'agit de trous dus au regard pour l'évacuation des eaux.

Marianne Mugnier : je voulais remercier la Municipalité pour l'organisation de la fête des Aînés avec l'intervention des enfants.

Doris Walgenwitz : Où en est le journal du village ?

Christophe Challande : il ne s'agit pas d'un point enterré. On cherche au sein de la Municipalité la bonne formule pour la diffusion de l'information.

➤ **Claudine Vanat Gachet, vice-syndique**

Au vu de l'absence de notre syndic ce soir et en tant que vice-syndique pour quelques jours encore, il me revient la lourde tâche de prendre la parole pour conclure ce dernier conseil de l'année.

Comme le souligne le rapport de la commission de gestion et des finances, bien des interrogations, des projets d'investissements, des travaux à exécuter ont occupé nos rencontres hebdomadaires autour de la table de la Municipalité tout au long de l'année. C'est un exercice passionnant qui exige rigueur et éthique pour le service rendu à la population.

Le Monde bouge, la population augmente de manière significative, la société ne cesse d'évoluer et les habitudes ont parfois perdu leur place dans les adaptations au monde d'aujourd'hui. Mais nous voulons encore une fois rassurer nos citoyens. La volonté de la Municipalité à préserver nos valeurs du patrimoine, nos valeurs humaines ainsi que notre qualité de vie sont des points de vue partagés unanimement autour de la table et restent des éléments majeurs dans toutes nos décisions.

J'aimerais saluer le travail fourni par chacun des municipaux et surtout de notre syndic durant toute cette année écoulée. Nous nous efforçons de conjuguer nos idées et notre énergie afin d'œuvrer ensemble pour le bien commun. Tout ceci ne serait pas possible sans un esprit d'équipe, une entraide et un partage de nos connaissances. Donc un grand merci à tous.

Je remercie également nos collaborateurs, Nenad et Edgar pour la maintenance et la bonne tenue du village. Tout comme nos collaboratrices Anna au contrôle de l'habitant qui est toujours aussi dévouée, notre secrétaire Nathalie qui se perfectionne avec une formation devant se terminer ce mois-ci, ainsi que notre duo Gilone et Gary, accompagné d'Alenka, notre apprentie exemplaire, pour leur travail et le dévouement qu'ils mettent à disposition des enfants de notre village. La collaboration et l'entraide sont la clé pour permettre de répondre quotidiennement aux multiples exigences qu'une collectivité impose. Je salue aussi le dévouement de nos patrouilleurs et des dames qui œuvrent à la cantine. Merci à chacun d'eux.

L'exercice ne s'assimile cependant pas à un simple catalogue de projets et de prestations financées par le contribuable. Nous l'avons compris, il doit s'articuler autour d'une démarche citoyenne, en tenant compte des faisabilités, des besoins des différentes tranches de notre population et bien sûr, comme aime à nous le rappeler M. Coletta, du degré de priorité et des contraintes financières.

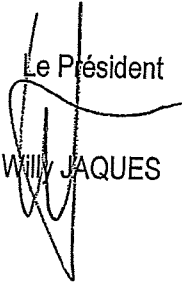
Un grand merci à vous les conseillers, dans l'implication que vous mettez à la politique et à la bonne marche de notre village. La confiance témoignée ce soir par l'acceptation du budget en est la preuve. Sans oublier notre bureau du conseil et la secrétaire à qui nous adressons également nos vifs remerciements, à son président pour sa disponibilité lors de nos différentes entrevues, car, je ne sais pas si vous êtes au courant, mais nous recevons régulièrement Willy en séance de municipalité. Pour rappel, il est également porteur de message que vous pouvez sans autre lui confier. Il saura, nous en sommes certains, le porter jusqu'à qui de droit.

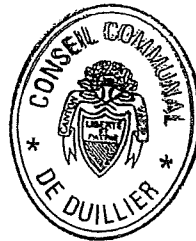
Pour conclure et à quelques jours des fêtes de fin d'année, je vous souhaite au nom de l'ensemble de la Municipalité présente et de son syndic absent, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, mes meilleurs vœux à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles pour l'an nouveau. Ayons tous une petite pensée pour Jacques demain... que notre cher Syndic nous revienne en pleine forme et tout neuf.

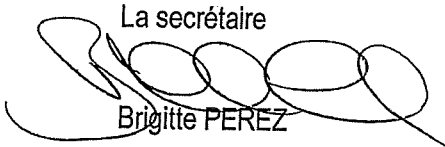
Le Président remercie les conseillers et se félicite d'avoir choisi d'habiter Duillier. Il félicite les conseillers pour leur assiduité aux séances du conseil et leur capacité à débattre dans le respect des autres.

Le Président remercie Hélène Baudet pour l'organisation des agapes des années précédentes et de la présente.

Le Président remercie l'assemblée et clôt la séance à 21h.

Le Président

Willy JAKUES



La secrétaire

Brigitte PEREZ